



Pour que vivent nos langues Per que viscan nòstras lengas

Marie-Jeanne VERNY, cosecrétaire FELCO, mandatée au sein du collectif

NB : ce bilan est parfois le reflet de l'analyse tirée de nombreux mois de représentation de la FELCO au sein du collectif et j'en assume la part de subjectivité.

Un peu d'histoire

- En 2002, Il existait une association « Pour que vivent nos langues », dont une partie des acteurs sont encore là.
- Des autonomistes, des élus d'autres partis
 - RPS ou autres sensibilités autonomistes (JZ Cozan, Parti breton)
 - Vert
 - Socialiste (Le Pensec, Bascou)
 - Communiste (Clary)

“Pour Que Vivent nos Langues”. Association loi 1901

L'association « Pour Que Vivent Nos Langues » a été créée le 6 mai 2000 à Paris par des représentants de différents mouvements, associations, partis ou personnalités, attachés à la défense de droits culturels en conformité avec la conception actuelle des droits de l'homme, qui demandent la reconnaissance et la promotion des différentes langues et cultures en France, défendent la diversité linguistique et culturelle dans le monde et rejettent toute xénophobie.

Les objectifs

Les objectifs de l'association sont d'obtenir :

- la modification de la Constitution française pour que soit reconnue la pluralité linguistique du territoire et de la société,
- la ratification pleine et entière par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée en 1992 par le Conseil de l'Europe.

Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues

Le BELMAR est une ONG, soutenue par l'Union Européenne. Chaque comité d'Etat-membre, représentant les associations des langues moins répandues et des cultures régionales, organisées au niveau des différentes langues, a deux délégués au Conseil qui est un bureau.

Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues
European Bureau for Lesser Used Languages (ebul)
49, rue Saint-Josse, B-1210 Bruxelles.
49, Sint-Joostaan, B-1210 Brussel.
Tél. : (+32-2) 218.25.90. / Fax : (+32-2) 218.19.74
E-mail : ebul@ebul.org
Site internet : <http://www.ebul.org>

Comité français du BELMAR
Présidente : Anna-Vari Chapalain,
16, rue Paul Borossi, 29000 Kemper
Tél./Fax : 02 98 55 76 16

Comité de parrainage Pour que vivent nos langues

• Yvon Abiven - député du Finistère - maire de Saint-Thégonnec - conseiller général du Finistère • François Alfonsi - Régions et Peuples Solidaires, UPC Scelta Nova • Gustave Alloué - président de Régions et Peuples Solidaires, Parti Occitan • André Aschieri - député des Alpes-Maritimes, maire de Mouans-Sartoux • Jacques Bascon - député de l'Aude • Jean-Luc Bennahmias - secrétaire national des Verts - membre du Conseil économique et social • Jean-François et Alain Bernardini - artistes corses, groupe I Muvrini • Danièle Boussquet - députée des Côtes d'Armor • Dominique Caubet - professeur de langue dialectale à l'INALCO • Salem Chaker - professeur de berbère à l'INALCO • Anna-Vari Chapalain - présidente du Comité français du Bureau européen des langues les moins répandues • Suzanne Citron - historienne et pédagogue • Alain Clary - député du Gard • Marcel-Pierre Clench - sénateur de la Sarthe • Michel Codacci-Pisanelli - directeur de RCFM, amiénois de Radio France en Corse • Jean-Yves Cozan - vice-président du Conseil régional de Bretagne • Anahî Donabedian - professeur d'arménien à l'INALCO - présidente de la société des études arméniennes • Fabulous Trobadors - groupe de chanteurs occitans • Mabrouk Ferkal - président du Congrès Mondial Amazigh • Irène Frain - écrivain • Michel Gauzier - président de l'Association Défense et promotion des langues d'oïl • Axel Gavray - romancier - président de l'Angol, langue roumaine • Paul Giacobi - président du Conseil Général de Haute-Corse • Conseiller territorial de Corse • Roger Gicquel - journaliste et écrivain • Vanja de Gila-Kochanowski - assoc. Romano Yekhipo, Tsiganes de France - délégué de l'Union des Roms auprès de l'UNESCO • Henri Giordan - ancien directeur de recherche au CNRS, auteur d'un rapport à Jack LANG sur les cultures régionales en 1982 • Roland Guarrigue - député du Tarn et Garonne • Arman Jung - député du Bas-Rhin • Robert Lafont - universitaire et écrivain • Jean-Yves Le Drian - député du Morbihan, conseiller régional de Bretagne • Louis Le Penec - sénateur, ancien ministre - vice-président du conseil général du Finistère • Lluis LLach - artiste catalan • Noël Manère - député de Gironde - maire de Begles • Pere Manzanares - président Confédération catalane • Hugues Moutouh - professeur de droit constitutionnel • Izohok Niborski - maître de conférence de yiddish à l'INALCO • Gérard Onesta - vice-président du Parlement européen • Gilles Perrault - écrivain • Yves Plasseraud - juriste et écrivain - président du Groupement pour les droits des minorités • Patrick Potvre d'Arver - journaliste et écrivain • Roger Rancachet - président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de la Région • Eugène Riguidel - navigateur • Alan Stivell - artiste breton • Dominique Vuynt - secrétaire nationale des Verts, ancien ministre.

Adhésions 2002 à “Pour que vivent nos langues”

Vous savez déjà plus de 5000 personnes à faire un chèque-pétition de soutien à “Pour que vivent nos langues”. Grâce à vous, nous avons pu éditer et diffuser ce “quatre-pages”, intervenir auprès du Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies à Genève, intervenir à la conférence du Conseil de l'Europe sur la Charte européenne à Noordwijkerhout aux Pays-Bas, participer à l'organisation de ce colloque à Rennes. Ce soutien nous donne notre indépendance. Vous pouvez renforcer notre action commune et son efficacité en adhérant (ou en réadhérant pour 2002). Tarif des cotisations 2002 : organisation ou association nationale : 80 Euros - organisation ou association régionale ou locale : 30 Euros - individuels : 8 Euros.

Bulletin d'adhésion à “Pour que vivent nos langues”. A transmettre à : PQVNL - 46, rue Branda • 29200 Brant

Noms : Fonction, titre, profession, autre :

Organisation nationale : ci-joint, un chèque de 80 Euros. Organisation régionale ou locale : ci-joint un chèque de 30 Euros
 Individuel : ci-joint un chèque de 8 Euros

Adresse :

Tél : Fax : E-mail :

- Dans cette première version, on trouve aussi des associations de langues non régionales dont certaines relevant de la DGLFLF (langues régionales ou langues sans Etat : arabe dialectal, berbère, arménien, Yiddish, rom..
- On trouve aussi des personnalités : Suzanne Citron, Robert Lafont, Lluis LLach, Alan Stivell, I Muvrini...
- Dont certaines ne sont pas liées aux langues minoritaires : Irène Frain, Roger Gicquel, Gilles Perrault

Le collectif actuel

- Pour que vivent nos langues renaît à l'automne 2019, notamment suite aux effets catastrophiques de la réforme des lycées, sous la forme d'un collectif et sous l'impulsion de deux élus
 - François Alfonsi, député européen <https://francois-alfonsi.com/>
 - Paul Molac - https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Molac , député du Morbihan sous des étiquettes variées, ancien président de Div YEZH, parents d'élèves bilingues du public breton et vice-psdt de la FLAREP

La composition actuelle du
collectif « Pour que vivent nos
langues »

Fédérations

- Eskolim : Réseau des écoles associatives d'enseignement des langues régionales en immersion
- FLAREP : Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public
- ELEN : Réseau européen pour l'égalité des langues

Alsace

- Eltern Alsace : Association parents d'élèves enseignement bilingue
- Fédération Alsace bilingue - Verband zweisprachiges Elsass
- A.B.C.M. Zweisprachigkeit

Bretagne

- Div Yezh Breizh
- Diwan
- Kelennomp!
- Association des Enseignants de gallo
- Kevre Breizh

Catalogne

- Bressola

Corse

- Associu di l'Insignanti di/in lingua è Cultura Corsa
- Parlemu Corsu
- Practicalingua

Flandres

- ANVT : Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele / Institution de la Langue Régionale Flamande

Occitanie - Pays d'Oc

- Congrès permanent de la langue occitane
- FELCO
- Confederacion Calandreta
- Association Oc-Bi
- AELOC
- Forum d'Oc
- Institut d'Estudis Occitans
- Felibrige

Pays Basque

- Euskal Konfederazioa
- Biga Bai : parents d'élèves de l'enseignement bilingue public
- Seaska : réseau d'enseignement associatif en langue immersive
- Euskara Geroan : association d'enseignant-e-s du secondaire bilingue confessionnel et public

Savoie :

- Alliance Culturèla Arpitana
- AES : Association des Enseignants de Savoyard / Francoprovençal

Le texte d'appel de l'automne 2019

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR QUE VIVENT NOS LANGUES

Nos langues, ce sont l'occitan-langue d'oc, le basque, le breton, le catalan, le corse, le flamand occidental, l'allemand standard et dialectal alsacien et mosellan, le savoyard (arpitan-francoprovençal), les langues d'Oïl, les créoles et les langues autochtones des territoires des Outre-Mer. Toutes résistent en France pour ne pas disparaître car elles figurent toutes à l'inventaire des « langues menacées de disparition » établi par l'Unesco. Malgré l'élan mondial pour que biodiversité naturelle et biodiversité culturelle soient enfin considérées et préservées, malgré les textes internationaux qui régissent les droits de l'Homme et les droits des peuples, l'État français, en dépit de multiples condamnations par l'ONU, continue son œuvre de destruction du patrimoine immatériel millénaire que sont nos langues et nos cultures.

Au point de faiblesse qu'elles ont aujourd'hui atteint, c'est leur survie dont il est question. Les populations concernées sont attachées à la sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel de leurs territoires. Cependant les efforts de nombreux militants, parents d'élèves et enseignants de l'enseignement public, de l'enseignement associatif et de l'enseignement catholique ainsi que des élus et bénévoles qui forment un réseau dense et actif, ne peuvent suffire face à la mauvaise volonté de l'État. Il n'existe en France aucune volonté réelle, derrière des apparences et des discours convenus, de la part des pouvoirs politiques qui se succèdent à la tête de l'État, de mettre en place de véritables politiques linguistiques efficaces.

La situation de l'enseignement, vecteur essentiel de la transmission et de la vitalité de nos langues est emblématique de cette mauvaise volonté. La loi dispose que « les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé... ». Nous constatons que non seulement cette loi et les conventions signées par l'État ne sont pas respectées, mais que les différentes formes d'enseignement (optionnelle, bilingue et immersive) sont mises à mal par la politique de l'actuel ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer. Encore plus que celle de ses prédécesseurs, sa politique conduit à accélérer le déclin de nos langues comme le montrent sa récente réforme du baccalauréat, et ses déclarations au Sénat le 21 mai dernier contre l'enseignement par immersion.

Nous déplorons le refus de toute nouvelle mesure significative en faveur de nos langues dans la loi « pour une école de la confiance » malgré la nécessité d'élargir l'offre d'enseignement de nos langues et les propositions pertinentes de députés et sénateurs.

Nous rappelons que l'enseignement immersif est d'usage courant en Europe et dans le monde pour la sauvegarde de langues menacées par une langue dominante : pour le français au Québec (vis à vis de l'anglais), pour le basque ou le catalan en Espagne (vis à vis du castillan), pour le gallois en Grande Bretagne (vis à vis de l'anglais), pour l'allemand en Belgique germanophone, etc... Il s'agit d'une pratique reconnue pour l'enseignement de nos langues en France, depuis de nombreuses années dans le secteur de l'enseignement associatif, avec des expérimentations prometteuses dans l'enseignement public, pour le catalan, en Corse et au Pays basque. Alors que l'urgence devrait être de permettre d'étendre ces méthodes immersives efficaces à l'école publique et dans les écoles privées, selon la déclaration de M. Jean-Michel Blanquer devant le Sénat, tout cela doit disparaître!

Or, ce qui est en jeu, c'est l'existence-même du patrimoine culturel que nous portons, en Corse, en Bretagne, en Alsace et Moselle, en Catalogne, en Flandre, en Savoie, au Pays basque, dans l'ensemble occitan et dans bien d'autres régions françaises attachées à leurs particularités culturelles et linguistiques.

Or, ce qui est en jeu, c'est l'existence-même du patrimoine culturel que nous portons, en Corse, en Bretagne, en Alsace et Moselle, en Catalogne, en Flandre, en Savoie, au Pays basque, dans l'ensemble occitan et dans bien d'autres régions françaises attachées à leurs particularités culturelles et linguistiques.

Nous nous sommes rassemblés pour que, au Parlement Européen, à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans les Collectivités, villes et villages de nos territoires qui portent la diversité culturelle de la France et de l'Europe, un large mouvement de protestation indignée et combative se lève pour arrêter ces politiques linguicides et pour que soient enfin décidées des politiques linguistiques porteuses d'espoir pour l'avenir à l'image de ce qui se fait au Québec, au Pays de Galles ou encore dans la communauté autonome du Pays basque.

Le fonctionnement

- Des réunions par visio-conférences plusieurs fois par mois, plus deux ou trois rencontres à PARIS. Lors de ces réunions, des actions sont proposées avec le compte rendu de la séance à l'ensemble des membres du collectif, grâce à une liste de diffusion « framaliste »
- Les décisions sont prises suite à la consultation et engagent – en principe – toutes les associations membres du collectif.

Quelles actions ?

- Textes – communication
- Manifestations publiques
- Actions auprès des politiques et de l'opinion

Textes - communication

- **L'écriture de textes, qui doivent être consensuels, de lecture agréable et d'un bon niveau intellectuel. C'est là une des principales contributions de la FELCO, grâce, notamment au talent de Philippe Martel**
- **Des opérations de communication, auprès de la presse et du grand public**
 - **Communiqués de presse**
 - **Site internet, page facebook**
 - **Visio Feltin <https://www.facebook.com/PourQueViventNosLangues>**

Manifestations publiques

- LE 30 novembre 2019 à Paris
- Le 10 octobre 2020 : actions décentralisées
- Le 29 mai 2021 : idem
- Une tentative de demande d'audience à la présidence de la République le 18 juin 2021

30 novembre 2019





10 octobre 2020

CREO Lengadòc et CREO Tolosa a Montpellier – débat avec représentants syndicaux et élus, puis rassemblement avec jauge limitée (COVID...)



10 octobre 2020 – ailleurs en pays d'oc



10 octobre 2020 – en Savoie et à Grenoble



29 mai 2021 – Sommières (30)

Rassemblement CREO Lengadòc + IEO – présence de JL Gibelin représentant la psdte de Région C. Delga



18 juin 2020 - Elysée



Actions auprès des politiques et de l'opinion

- Des courriers au psdt, au 1^{er} Ministre aux députés. Un principe unanime: nous nous adressons à l'ensemble de l'échiquier politique, extrême-droite exceptée.
- L'action autour de la loi Molac : sollicitation des parlementaires, campagne de presse...
- L'action auprès des candidats à la présidentielle et aux législatives

Un exemple de diaporama présenté à la presse

<http://www.felco-creo.org/18-05-21-diaporama-pour-que-vivent-nos-langues-conf-de-presse>

- diapos 1 et 2 : qu'est-ce que le collectif « Pour que vivent nos langues »
- diapo 3 : les actions du 29 mai 2021
- diapos 4 et 5 : le vote de la loi protection et promotion des langues régionales – la saisine du conseil constitutionnel
- diapo 6 : « l'œuvre de destruction du Ministère »
- diapo 7 : l'exemple de la réforme des lycées
- diapo 8 : un plan d'action « langues vivantes » qui exclut les langues étrangères
- diapo 9 : les langues régionales : option exclue du concours de professeurs des écoles (en dehors du concours spécial langues régionales)
- diapo 10 : les refus de dialogue du Ministère qui répand partout des paroles lénifiantes
- diapo 11 et 12 : nos langues, éléments du patrimoine national mais aussi parole vivante, lien entre les générations, culture en partage...
et élément de diversité culturelle

2021 – Mobilisation autour de la Loi « Molac »

- Son intérêt
 - La loi elle-même
 - Article 7 : généralisation de l'offre
 - Possibilité de l'immersion, y compris dans le public
 - Le « bruit » dans l'opinion : première loi spécifique depuis Deixonne 1951
 - Le débat à l'AN
- ... et ses limites : à moyens constants

La lutte pour l'adoption

- Le rôle du cadre parlementaire a été déterminant avec le travail de conviction mené par Paul Molac auprès de ses collègues
- Le travail de PQVNL
 - Plusieurs visio-conférences organisées à l'attention des élus
 - De multiples courriers adressés par les associations dont la FELCO (<http://www.felco-creo.org/28-03-21-la-felco-sadresse-aux-deputes-pour-un-vote-conforme-de-la-proposition-de-loi-langues-regionales/>)

Le diaporama du collectif en direction des élus

<http://www.felco-creo.org/05-03-21-rencontres-pqvn1-avec-les-deputes-un-diaporama-elabore-collectivement/>

- **diapo 1** : objet de la réunion, logo des membres
- **diapo 2** : pourquoi la création du collectif « pour que vivent nos langues » ?
- **diapo 3** : **ce que nous voulons** c'est que l'Assemblée Nationale vote en 2^{de} lecture la proposition de loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion telle qu'elle a été amendée par les sénateurs à une très large majorité
- **diapo 4** : la proposition de loi
- **Diapo 5** : l'article sur la généralisation de l'offre d'enseignement
- **diapo 6** : l'article sur le forfait scolaire
- **diapo 7** : l'article sur la possibilité de l'enseignement immersif dans le public
- **diapo 8** : reconnaissance des langues de Mayotte
- **diapo 9** : ce que nous voulons : au-delà de la loi, il est nécessaire et urgent de prendre des mesures réglementaires
- **diapo 10** : réviser la réforme des lycées (tableau des chiffres dans toutes les langues)
- **diapo 11** : valoriser notre patrimoine linguistique. Rappel des promesses

Quelques exemples du travail de la FELCO

Pendant toute la durée du processus parlementaire, nous avons agi, très souvent en collaboration avec OCBI, analysé les débats et prises de position et largement communiqué.

- <http://www.felco-creo.org/09-04-21-la-loi-molac-adoptee-victoire-historique-de-lengagement-collectif/>
- <http://www.felco-creo.org/12-04-21-une-journee-particuliere-le-vote-de-la-loi-molac-le-8-avril-2021-notre-analyse-des-debats/>
- <http://www.felco-creo.org/08-03-21-loi-langues-regionales-felco-et-ocbi-ecrivent-aux-deputes-de-lespace-doc/>

La censure du conseil constitutionnel

La mauvaise surprise qui a suivi le vote de la loi. Là aussi, la FELCO a pris sa part de l'engagement collectif:

<http://www.felco-creo.org/23-05-21-le-conseil-constitutionnel-censure-la-loi-langues-regionales-la-felco-communique/>

Ce d'autant plus que la censure concernait essentiellement l'extension de la possibilité de l'immersion à l'enseignement public, quoi qu'ait pu dire l'opinion, et quels qu'aient pu être les craintes des conséquences sur l'enseignement associatif

<http://www.felco-creo.org/16-06-2021-la-censure-de-limmersion-reservee-a-lecole-publique-la-felco-communique/>

Suite à la focalisation des débats sur l'enseignement associatif, nous précisons :

- <http://www.felco-creo.org/16-06-2021-la-censure-de-limmersion-reservee-a-lecole-publique-la-felco-communique/>
- <http://www.felco-creo.org/26-07-21-rapport-euzet-kerlogot-la-felco-communique/>
- <http://www.felco-creo.org/15-09-21-le-premier-ministre-rencontre-les-representants-des-ecoles-associatives-la-felco-reagit/>

Et un gros travail de recensement et de mise en ligne des articles de presse

- Autour de la loi : <http://www.felco-creo.org/18-04-21-revista-de-premsa-a-lentorn-de-la-lei-relativa-a-la-preservacion-de-las-lengas-regionales-e-la-lora-promocion/>
- Autour de la saisine du conseil constitutionnel : <http://www.felco-creo.org/28-04-2021-revista-de-premsa-a-lentorn-de-la-sasina-deu-conselh-constitucionau/>
- Après la saisine : <http://www.felco-creo.org/23-05-21-revista-de-premsa-de-la-felco-en-seguida-de-la-decision-deu-conselh-constitucionau-cap-a-la-lei-relativa-a-la-proteccion-e-la-promocion-de-las-lengas-regionalas/>

Une demi-victoire : la circulaire de décembre 2021

- et notre analyse : <http://www.felco-creo.org/17-12-21-communique-felco-circulaire-langues-regionales-du-16-12-2021-des-avancees-mais-restons-vigilants/>

2022

année électorale

Présidentielles

- «Pour que vivent nos langues» s'adresse aux candidats, à l'exclusion de l'extrême-droite, Un questionnaire est élaboré collectivement et chacun essaie de mobiliser ses contacts pour obtenir des réponses
- La FELCO met en ligne les réponses obtenues : <http://www.felco-creo.org/07-04-22-reponse-des-candidats-a-la-presidentielle-au-collectif-pour-que-vivent-nos-langues/>
- Le candidat Macron ne répond que dans un second temps : <http://www.felco-creo.org/19-04-22-reponse-emmanuel-macron-pqvnl/>

Les législatives

Il a fallu travailler sur 577 circonscriptions, dont la majorité concernées par une ou plusieurs langues régionales. Pour chaque circonscription, une moyenne de 10 candidats. Des modalités d'action ont été définies collectivement pour assurer l'efficacité de l'action : un document mutualisé où chaque association inscrivait les noms des candidats contactés et la forme qu'avait pris le contact.

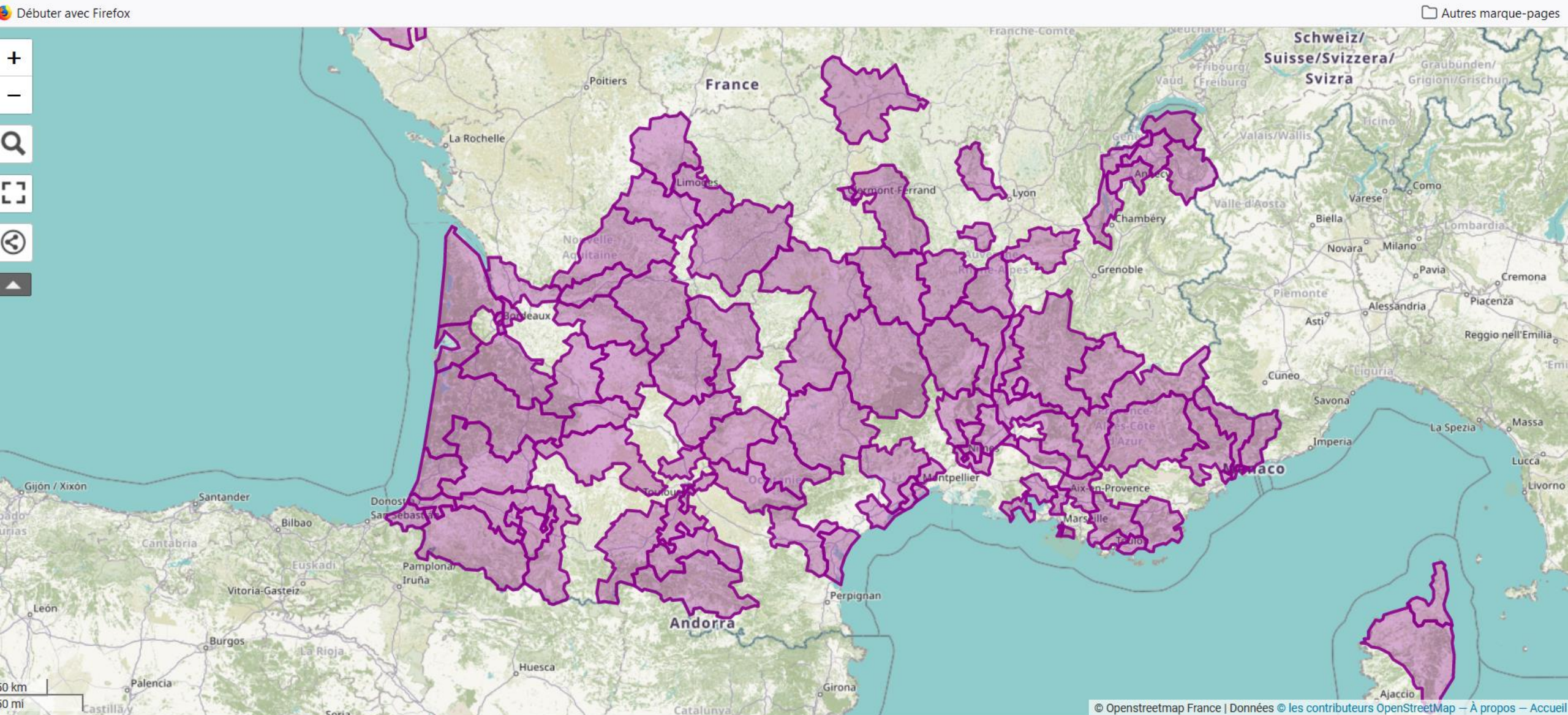
- https://framacarte.org/fr/map/legislatives-2022-pqvn1-1er-tour-17062022-2200_127074?fbclid=IwAR22aiDe_pf5yZzmnSQpCrYADHsag0KgA8xWcLlw0Q8TCQpDZlvRyX8Bf-w#6/44.363/0.461
- https://framacarte.org/fr/map/legislatives-2022-pqvn1-bilan-questionnaire-200620_128544#6/51.000/2.000

Un aperçu du document de
travail collaboratif

Départ	Circo	circo	Noms-Prénoms-candidate,s	Formation-ou-parti	au-1er-tour	Réponses-a	2nd-tour	interpelé	Mode-d'interpellation-1	Mode-d'interpellation-2
12		3	Michel RHIN	NUPES	NON		15-06-22	FELCO	fb+ MESSENGER	
12		3	Jean-François ROUSSET	ENSEMBLE	NON		15-06-22	FELCO	MESSENGER	
13		1	Sabrina AGRESTI-ROUBACHE	ENSEMBLE	NON		14/06/2022	FELCO	MP twitter	

13		2	Claire PITOLLAT	ENSEMBLE	NON		14/06/2022	FELCO	Mail-AN	
13		2	Alexandre RUPNIK	NUPES	OUI		x	x	x	x
13		3	Mohamed BENZAADA	NUPES	NON		14-06-2022	FELCO	courriel	fb
13		4	Manuel BOMPARD	NUPES	NON		15-06-22	FELCO	twit	message-fiche-contact
13		5	Hendrik DAVI	NUPES	NON		15-06-22	FELCO	twit+ messenger+ courriel	
13		5	Cathy RACON-BOUZON	ENSEMBLE	NON		15-06-22	FELCO	courriel-AN	courriel-perso
13		6	Lionel ROYER-PERREAUT	ENSEMBLE	NON		15-06-22	FELCO	MESSENGER	
13		7	Sébastien DELOGU	NUPES	NON		15-06-22	FELCO	MESSENGER	
13		8	Jean-Marc ZULESI	ENSEMBLE	NON	OUI-16/0	15-06-22	FELCO	courriel-AN	courriel-contact-presse+ r
13		9	Lucas TROTTMANN	NUPES	NON		15-06-22	FELCO	MESSENGER	fb
13		10	Marina MESURE	NUPES	NON		15-06-22	FELCO	fb	
13		11	Mohamed LAQHILA	ENSEMBLE	NON		15-06-22	FELCO	courriel-AN	messenger
13		12	Eric DIARD	LR	NON		15-06-22	FELCO	courriel-AN	courriel-perso
13		13	Pierre DHARRÉVILLE	NUPES-PCF	OUI		x	x	x	x
13		14	Anne-Laurence PETEL	ENSEMBLE	NON		15-06-22	FELCO	courriel-AN	courriel-perso
13		14	Hélène LE CACHEUX	NUPES	NON		13/06	FELCO	MESSENGER	fb+ twit

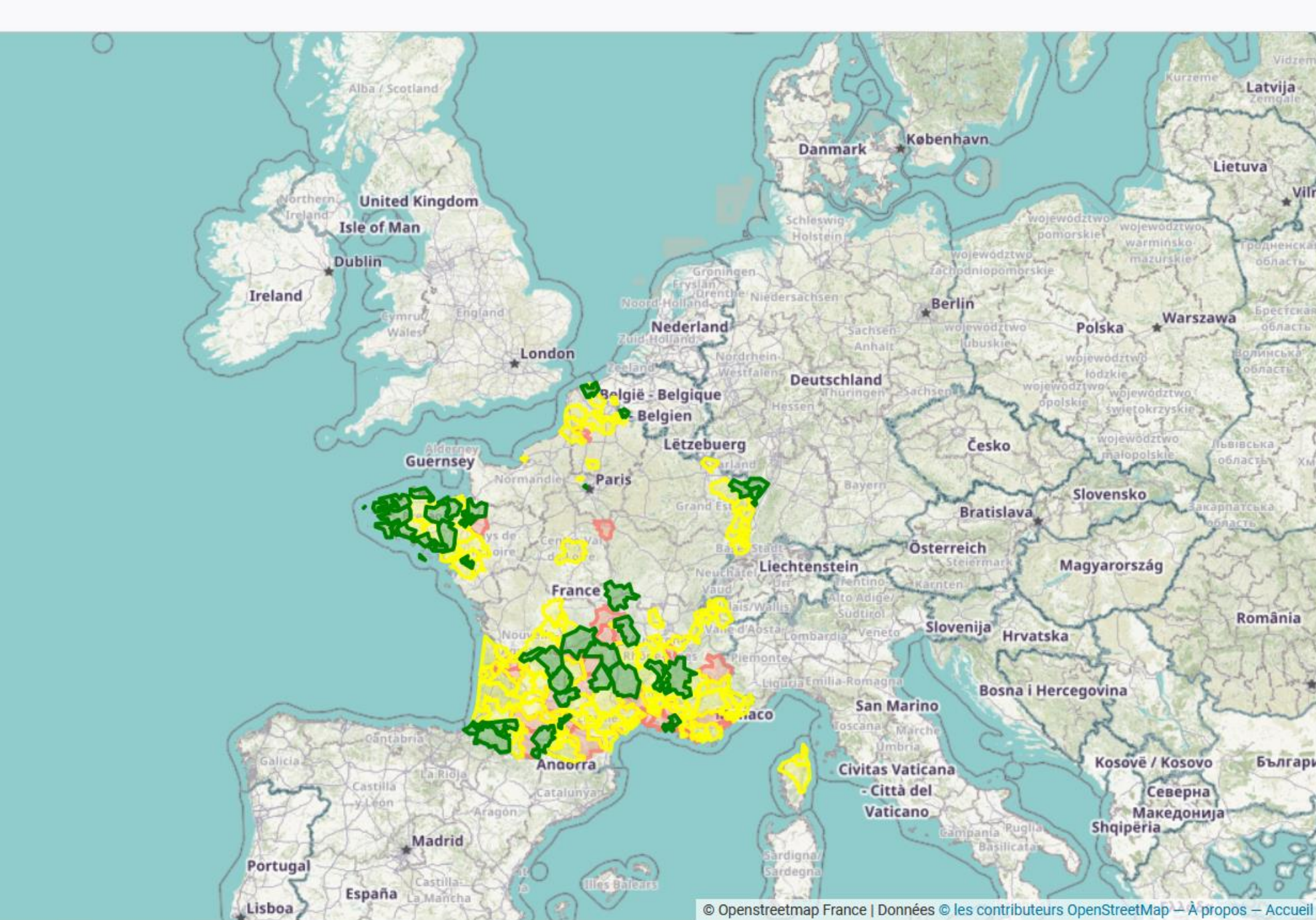
Une copie d'écran de la
carte des réponses en pays
d'oc pour le premier tour



Après le 1^{er} tour, quelques réflexions

- Les 200 premières réponses des candidats analysées par Philippe Martel : <http://www.felco-creo.org/10-06-22-la-felco-analyse-les-200-premieres-reponses-recues-au-questionnaire-du-collectif-pour-que-vivent-nos-langues/> , plan de l'analyse :
 - De quelles zones géographiques viennent les réponses ?
 - Quid de l'appartenance politique des répondants ?
 - Des réponses pas toujours explicitées
 - La personnalité des répondants
 - Et le détail des réponses, lorsqu'il y en a...
- Le communiqué de presse FELCO / OCBI à l'issue du premier tour : <http://www.felco-creo.org/10-06-22-communique-de-presse-felco-et-ocbi-questionnaire-du-collectif-pour-que-vivent-nos-langues/>

Et pour le second tour



X Fermer Visualiser les données

Législatives 2022 - PQVN Bilan questionnaire - 20/06/2022 - 12:00

Nombre de réponses au questionnaire du collectif "Vivent Nos Langues" des candidats qualifiés au 2^{ème} tour des élections législatives.

<https://pourqueviventnoslangues.jimdofree.com/actualites/2022/06/20/bilan-questionnaire-2022-12-00/>

- Réponse candidat.e élu.e et autres candidats
- Réponses de candidat.e.s non élu.e.s
- Aucune réponse de candidat.e suite aux sollicitations

Crédits

Copie d'écran

extrait du listing des réponses classées par département avec couleur politique des candidats



A	B	C	D	E	F
41- Bournot-Poulet Sophie	NUPES	06 - circo 06	oc		
201.Saulignac Hervé	Parti socialiste	07 - circo 01	oc	OUI	
212.Gineys Séverine	MODEM	07 - circo 01	oc		
30-Chaize Martin	Endavant	07 - circo 02	oc		
163.Pallot Forence	NUPES	07 - circo 03	oc	OUI	
111. Froger Martine	Pour l'avenir de l'Ariege et de l'occitanie	09 - cico 01	oc		
102.Kerimel Yann	aucun	09 - circo 02	oc		
118. Dutrenois Rémi	Ensemble	09 - circo 02	oc		
20-Courrière Calmon Sophie	NUPES	11 - circo 01	oc	oui	
81. PEREA Alain	majorité présidentielle	11 - circo 02	oc	oui	
50 - Lenfant Gérard	Résistons	11 - circo 02	oc		
97. Vasseur Baptiste	EDD	11 - circo 02	oc		
10-Bessaou Magali	LR	12 - circi 01	oc		
253.Mazars Stéphane	Ensemble !	12 - circo 01	oc	oui	
12-Daures Jean-Marie	Résistons !	12 - circo 03	oc		
142.Thébaud Léon	NUPES	12 - circo 02	oc	oui	
172.Rupnik Alexandre	NUPES	13 - circo 02	oc	oui	
135.Vinapon Georges	Prouvènço Nacioun	13 - circo 05	oc		
183.Holagne Magali	NUPES	13 - circo 06	oc		
17-Salord Stéphane	NUPES	13 - circo 11	oc		
170.Dharréville Pierre	PCF-NUPES	13 - circo 13	oc	oui	
215.Long Cédric	Òc per Provença-o per Prouvenço-oui la Provence	13 - circo 14	oc		
208.Dubois Francis	Les Républicains	19 - circo 01	oc	oui	
122. Raoult Loïc	dvg	22 - circi 01	br		
86.Darras Stéphanie	UDB-RPS	22 - circo 01	br		

Un essai de bilan

- Candidats sollicités : 1109
- Réponses obtenues : 312

Réponse de candidats élus : 50,
dont :

- Divers 1
- Divers gauche 3
- Maj. présid. 22
- Républicains 5
- NUPES 17
- Régionaliste 2

NB : actuellement ces élus se répartissent dans des groupes politiques au parlement : ECO, GDR, HOR, LFI, LIOT, REN, SOC,

Presque 3 ans d'existence du collectif...
un bilan en forme de questionnaire

- Le travail dans PQVNL demande beaucoup de temps et d'attention dans le suivi des dossiers ; les argumentaires, les problématiques sont parfois hétérogènes entre langues et associations.
- Il peut être difficile de demeurer indépendants par rapport à la tendance RPS, qui a toute sa légitimité mais qui ne représente qu'une partie des militants des langues régionales
- Le manque de discipline des associations membres est malheureusement patent. Or une action décidée sous la forme du consensus ne peut réussir que si tous s'y engagent dans la mesure de leurs moyens
- Le sentiment que l'on peut avoir de l'entre-soi est lui aussi patent... vu la petite dizaine de membres qui se retrouvent tous les 15 jours en visio...
- Evidente aussi La difficulté de faire comprendre aux représentants de chaque langue les spécificités des autres langues, particulièrement vrai pour l'occitan

Perspectives

- poursuite de l'action des législatives en s'adressant aux élus à partir des réponses positives obtenues
- une réunion de rentrée en présentiel pour poser les questions de fonctionnement
- grande campagne d'opinion : signature massive du manifeste PQVNL ?